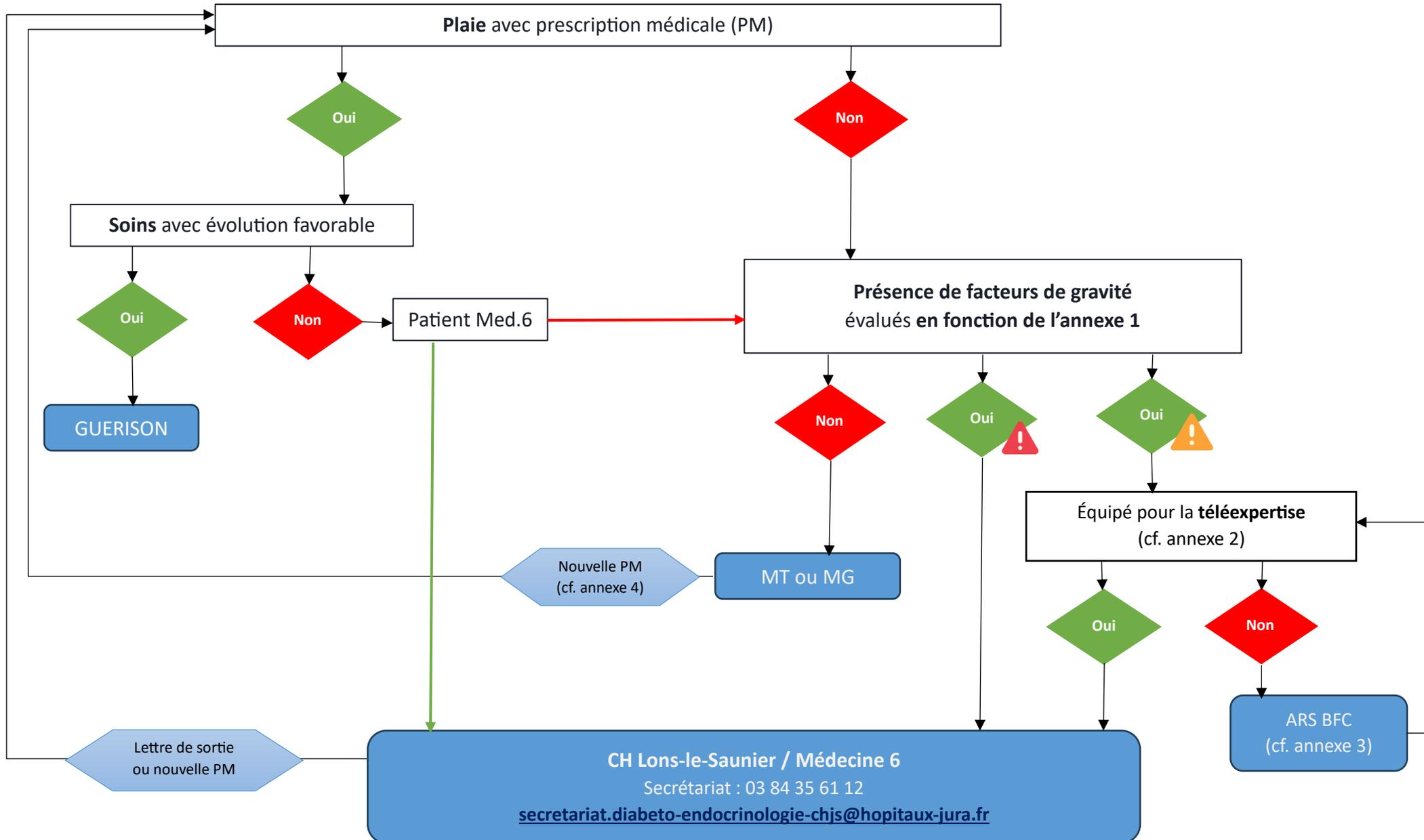


Arbre décisionnel du parcours plaies et cicatrisation

Parcours supervisé par le Dr Louis RIVIERE / Référente parcours : Sandra FIEUX, IDEL



Annexes parcours plaies et cicatrisation

Annexe 1

Réalisée par le Docteur Louis RIVIERE

FACTEURS DE GRAVITÉ



DRAPEAUX ROUGE **Hospitalisation en URGENCE**

Signes d'infections étendues : Abscess / Cellulite / Erysipèle
Hyperthermie et/ou autres signes de sepsis
Gangrène humide extensive



DRAPEAUX ORANGE **Téléexpertise et orientation dans une structure spécialisée dans les 48 h**

Nécrose sèche
Mise à nue d'une structure « noble » : Os / Tendon / Muscle
Pouls périphériques abolis
Signes d'infections locaux (érythème / douleur / écoulement purulent...)
Terrain à risque (insuffisance cardiaque et/ou rénale / précarité sociale)

Annexe 2

Réalisée par le Docteur Louis RIVIERE

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LE REQUIS RECUEILLIES PAR LE REQUÉRANT

INS du patient : _____

Informations générales :

- Date de survenue de la plaie
- Mécanisme de déclenchement de la plaie
- Types de pansements essayés et en cours
- Type de chaussage
- Contention veineuse
- Douleur
- Suivi pédicure

Antécédents :

- Diabète type 1 ou 2 depuis ? Hba1c ?
- Neuropathie
- Artériopathie des MI avec prise en charge vasculaire ou non (date du dernier doppler / IPS)
- Insuffisance cardiaque
- Insuffisance rénale
- Insuffisance veineuse
- Dyslipidémie

Allergies

Vaccination antitétanique à jour ?

TTT habituels à joindre (demander au patient de prendre son ordonnance)

Mode de Vie : si patient qui vit dans la précarité, isolement social, troubles psychiatriques

Description :

- Description détaillée de la ou des plaie(s) :
- Localisation
- Stade de cicatrisation
- Présence d'un exsudat (si oui moyen ou abondant)
- Odeur
- Peau péri lésionnelle saine ou non
- Profondeur
- Présence d'une structure « noble » (os, tendon, muscle)
- Réalisation d'une détersion mécanique

Si disponible avant consultation :

- Bilan biologique avec :
- NFS Plaquettes
- Ionogramme sanguin, Urée, créatininémie
- Bilan lipidique
- HbA1c si diabétique
- Albumine et Pré albumine
- CRP

MÉMO TÉLÉEXPERTISE



Quels professionnels de santé peuvent-être requérants ?

- Médecin, IDE, IPA, masseur-kinésithérapeute, podologue : 4 actes / an / patient
- Sage-femme, orthophoniste : 2 actes / an / patient

Comment ?

La plateforme de télé-médecine de Bourgogne-Franche-Comté, **TELMI**, proposée par le GRADeS BFC et l'ARS permet à un professionnel de santé de voir, d'interroger et d'examiner son patient à distance, en direct ou en différé. Ce service répond aux cinq actes de télé-médecine définis par décret : la téléconsultation, la téléexpertise, la télésurveillance, la téléassistance et la télérégulation.

Financement 100 % ARS : aucun reste à charge pour les professionnels ou les patients.
Prise en charge des actes de télé-médecine par l'Assurance Maladie.

Formation et accompagnement assurés par le GRADeS BFC

Contacts ARS : Adeline PATTE : Adeline.PATTE@ars.sante.fr et Ivan TAN : ivan.tan@ars.sante.fr

Quel matériel ?

Les demandes de Télé expertises se font via la plateforme Telmi sur PC (navigateur internet) ou sur Smartphone (application).

Comment facturer ?

- Pour le requis :
La téléexpertise est facturée 20 € par le médecin dans la limite de 4 actes / an / patient
Cotation : TE2
- Pour le requérant :
La téléexpertise est facturée 10 € par le requérant ayant sollicité une téléexpertise dans la limite de 4 actes / an / patient
Cotation : RQD

Annexe 4

Rédigée par Delphine SEVESTRE, IDEL

MÉMO COTATION

La bonne désignation pour le bon acte... et la bonne cotation !

« Jusqu'à cicatrisation ou guérison »	 
« Pour une durée de 1 mois, 2 mois... »	 

Les mentions du type « jusqu'à guérison », « jusqu'à cicatrisation » ne sont donc pas acceptées.
En cas d'incertitude sur la durée des soins, une durée estimée doit être indiquée au-delà de laquelle une nouvelle prescription pourra être rédigée, si nécessaire, et après réévaluation. (CPAM 21)

« Soins »	 
« Pansement »	 

La mention « Soins » n'est pas reconnue par la CPAM car trop évasive. Il faut la désignation « pansement »

« Dimanche et fériés »	 
« Tous les jours, 7j/7 »	 

La majoration de dimanche et jours fériés est applicable à chaque passage si, et seulement si, la prescription du médecin indique la nécessité que le soin doit être prodigué quotidiennement (tous les jours, 7j/7).

MÉMO PANSEMENTS



Il est essentiel de toujours préciser le nombre de site ou l'emplacement si plusieurs



PANSEMENTS COURANTS :

- Pansement (petite plaie, scalp, post-op simple)

PANSEMENTS LOURDS ET COMPLEXES :

- Pansement avec mèche
- Pansement avec irrigation
- Pansement de greffe (supérieur à 60 cm²)
- Pansement de greffe +/- pose de compression
- Pansement de fistule digestive
- Pansement de brûlure ou de plaie thermique ou chimique étendue (supérieur à 5% de la surface corporelle)
- Pansement de brûlure de radiothérapie (supérieur à 2% de la surface corporelle)
- Pansement d'escarre profonde +/- analgésie topique
- Pansement d'amputation avec détersion
- Pansement avec matériel d'ostéosynthèse extériorisé
- Pansement pour perte de substance traumatique ou néoplasique avec lésions profondes
- Pansement d'ulcère étendu (supérieur à 60 cm²)
- Pansement d'ulcère +/- analgésie topique
- Pansement d'ulcère avec pose de compression +/- analgésie topique
- Pansement lourd et complexe de patient diabétique insulino-traité nécessitant détersion avec défibrination +/- analgésie topique

AUTRES PANSEMENTS :

- Pansement de trachéotomie
- Pansement de stomie
- Pansement d'abdominoplastie
- Pansement de prothèse mammaire
- Pansement d'exérèse de varices
- Ablation de suture (+/- 10 sutures)

Réalisation

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grand Lons

www.cptsdugrandlons.fr

Groupe de travail

Dr Louis RIVIERE - Médecin physique et de réadaptation Hôpitaux du Jura

Aude BOSCARI - IDEL ; Mathilde COLLIN - IDEL ; Marie DUBOIS - IDEL ; Sandra FIEUX – IDEL ; Carole GIBOUDOT – IDEL ; Laurence GOUGET ROUSSEY – IDEL ; Dr Loïc NADO ; Adeline PATTE - Chargée de missions « Télésanté » Ars BFC ; Delphine SEVESTRE – IDEL ; Séverine MOREAU – chargée de mission CLS du Pays Lédonien ; Marie TILAY – podologue pédicure

Contact

contact@cptsdugrandlons.fr